



Association des Usagers du Port de Plaisance de Concarneau

Chers amis du port de plaisance de Concarneau,

Vous êtes adhérent de l'AUPPC, ou vous l'avez été, ou vous ne nous avez pas encore rejoint !

Sachez que le but essentiel de l'AUPPC est la défense des intérêts des plaisanciers vis-à-vis des instances qui interviennent dans le fonctionnement et la gestion du port de plaisance. Pour ce faire, nous sommes en contact étroit et constructif avec la ville de Concarneau, concessionnaire de l'avant-port, du ponton de la porte aux vins dans l'arrière-port, et des mouillages de l'anse de Kersaux.

Nous sommes également en contact avec le syndicat mixte « Pêche-Plaisance de Cornouaille » qui sur Concarneau, gère dès à présent certains mouillages de l'Arrière-port, les mouillages du port de La Croix, et qui a la volonté de gérer à court terme d'autres mouillages de l'arrière-port et possiblement le ponton de la porte aux vins.

Rappelons que le Syndicat Mixte gère au niveau plaisance depuis cette année un certain nombre de ports de Cornouaille et il a vocation à englober les autres ports qui bénéficient actuellement d'une concession municipale, Concarneau dont la concession court jusqu'en 2026 et Loctudy dont la concession s'étend jusqu'en 2029. Nous serons très vigilants sur l'élaboration des tarifs. Nous sommes à nouveau partie prenante dans le Conseil Portuaire de Concarneau après une interruption de quelques années et nous y défendons le point de vue des plaisanciers en collaboration avec l'association des plaisanciers de Kersaux.

Depuis plusieurs années, nous nous sommes efforcés de créer une dynamique constructive avec la Ville, ce qui a permis de modérer sensiblement l'évolution des tarifs des mouillages, et pour 2019, nous assisterons à une stabilité complète des tarifs de l'avant-port ; **zéro pour cent d'augmentation !**

A côté de cela, l'AUPPC est partie prenante en son nom propre ou en partenariat avec d'autres à de nombreuses manifestations ou animations telles que l'opération « Tout Concarneau Navigue », la sortie « Solidarité » avec la Fondation Massé-Trévidy ou l'accueil des bateaux de la Route de l'Amitié qui fera à nouveau escale à Concarneau le 29 juillet prochain.

Tout ceci n'est possible que grâce à vous ! Nous avons besoin de tous les plaisanciers pour peser au mieux dans nos discussions avec les instances portuaires, et nous avons besoin de vous tous pour l'organisation et l'animation des activités. **NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

L'assemblée générale de l'AUPPC se tiendra le 2 février au pôle nautique et sera suivi d'un pot de l'amitié à titre gracieux et d'un dîner au restaurant pour ceux qui le souhaitent (sur réservation) ; Venez nombreux à l'assemblée générale et n'hésitez pas à réserver votre soirée.

La cotisation 2019 sera de 24 euros, au même niveau que 2018 – **0% d'augmentation-** ! Pour une meilleure organisation et éviter la file d'attente à l'entrée de l'Assemblée Générale, nous vous

recommandons de vous inscrire à l'avance en nous renvoyant le bulletin ci-joint accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'AUPPC. Nous vous en remercions par avance.

Pour mémoire, la carte d'adhérent donne droit à des remises dans de nombreux commerces et de ce fait, le montant de la cotisation annuelle est rapidement amorti.

L'Assemblée Générale sera aussi l'occasion d'accueillir de nouvelles têtes dans le bureau de l'association. N'hésitez pas à vous lancer ; nous avons besoin de vous et nous remercions également de proposer votre candidature.

D'ici là, le Président et le bureau de l' AUPPC vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.